

**GUIDE A L'ATTENTION DES PARENTS POUR RENSEIGNER LE VOLET 2**

**Les demandes de dérogation transmises incomplètes ou hors délai (après le 11/05/2020) ne seront pas traitées lors de la commission d'affectation de juin 2020**

**Le volet 1-1bis concerne les renseignements sur l'élève et le ou les responsables légaux, le volet 2 concerne les vœux de la famille sur le collège à la prochaine rentrée scolaire**

**Cadre A – « Elève » : Renseignements sur l'élève et l'adresse en septembre 2020**

**Cadre B – « Collège public de secteur » : Le collège de secteur est celui correspondant à l'adresse de l'élève en septembre 2020 (adresse notée cadre A). En cas de déménagement, un justificatif du futur domicile est obligatoire.**

**Cadre C – « Souhaitez-vous la scolarisation dans le collège de secteur »**

**Vous ne cochez pas NON que si vous souhaitez un autre collège que celui du secteur mentionné dans le cadre B.**

**DANS CE CAS, VOTRE DEMANDE RELEVE D'UNE DEROGATION : CADRE F A RENSEIGNER.**

**Cadre D – « Formation demandée pour la classe de 6<sup>ème</sup> » (musique, théâtre, arts du cirque, bilangue ou internat)**

Préciser dans cette case si vous souhaitez demander une formation spécifique existante dans le collège du secteur ou dans un autre collège. Exemples : **section sportive** (préciser le sport), **classe à horaires aménagés** (préciser Musique, Théâtre ou Arts du cirque), **Bilangue, Internat.**

**Attention, ces formations relèvent d'une pré-sélection, les parents doivent se renseigner des modalités auprès du collège souhaité et y retirer un dossier de candidature. Pour les formations n'existant pas dans le collège de secteur, le cadre F « Demande de dérogation » devra être renseigné.**

**Cadre E – « Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6<sup>ème</sup> »**

Dans la case « Langue vivante obligatoire », préciser la langue choisie pour le collège (généralement c'est la langue étudiée à l'école). Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une **section bilangue** existante dans un autre collège, préciser la seconde langue dans la case « Langue vivante facultative » et renseigner le cadre F (dérogation). Pour une section bilangue existant dans le collège de secteur se renseigner auprès du collège des modalités d'accueil, il n'est pas utile de renseigner le cadre F (l'affectation étant dans le collège de secteur).

**Cadre F – « Demande de dérogation » quand NON est coché au cadre C uniquement (autre collège public du département car la formation souhaitée n'existe pas dans le collège de secteur (voir encadré ci-dessous)).**

<p><b>6ème parcours scolaire particulier hors du collège de secteur. Prendre contact avec le collège pour connaître les modalités de recrutement (commissions ou non) et renseigner le cadre D et F</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Internat : se renseigner auprès du collège souhaité pour les possibilités d'accueil</li> <li>- Bilangue : saisie obligatoire des 2 langues dans le cadre E</li> <li>- Section sportive (à préciser cadres D et F)</li> <li>- Classe à horaires aménagés (à préciser cadres D et F)</li> </ul>	<p>Se rapprocher d'abord du collège/club en cas de commission de recrutement</p>	DEROGATION
--	--	------------

**Pour compléter le cadre F :**

- renseigner le collège public dérogatoire (nom et adresse)
- cocher le motif de la demande de dérogation et joindre les pièces justificatives suivant le tableau ci-dessous.

Liste des motifs par ordre de priorité permettant de demander un collège hors secteur		Pièces justificatives à joindre obligatoirement à cette demande
1	Elève en situation de handicap (sauf orientation en ULIS ou SEGPA)	Décision de la CDAPH
2	Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat médical
3	Elève boursier sur critères sociaux	Copie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018
4	Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) en 2019-2020 dans le collège souhaité en 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> . La scolarisation en 3 <sup>e</sup> <sup>me</sup> et/ou la scolarisation dans un lycée adjacent ne sont pas retenues comme motifs valables.	Certificat de scolarité 2019/2020
5	Elève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche du collège souhaité	Joindre un plan itinéraire type Mappy avec le nombre de kms entre le domicile et les 2 collèges
6	Elève devant suivre un parcours scolaire particulier en classe à horaires aménagés (musique, théâtre, arts du cirque...)	Courrier motivé <b>Prendre contact avec le collège pour les modalités de pré-sélection</b>
	Elève demandant soit une langue autre que celle proposée dans le collège de secteur, soit une section bilangue, soit une section sportive	
	Elève demandant l'internat	
7	Autres motifs, convenance personnelle	

**ATTENTION :**

Seuls les transports scolaires pour le collège de secteur sont pris en charge par le Conseil départemental. L'octroi de la dérogation n'ouvre pas droit à la prise en charge des frais de transport scolaire. Il vous appartient de vous renseigner à ce sujet.

**Cadre G et H – « ORIENTATION VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (EGPA) ou VERS UNE UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) »**

Ces cadres sont à compléter si vous avez effectué pour votre enfant une demande d'orientation en SEGPA ou en ULIS, il n'est pas utile de remplir le cadre F (demande de dérogation)

Le collège public d'accueil vous notifiera de l'affectation de votre enfant ainsi que la période d'inscription dans l'établissement à partir du 22 juin 2020